

*Les crédits*

dont ils auront besoin pour pouvoir oeuvrer sur le marché du travail, là où les compétences de marché sont de plus en plus nombreuses et élevées.

Je suis heureuse de pouvoir dire à mon honorable collègue qu'à l'été 1990, le gouvernement a accordé à la région de Montréal plus de deux millions de dollars au titre des Ateliers d'orientation au travail, et 1 000 étudiants de la région ont pu participer à ces ateliers. Sur la Rive-Sud seulement, à titre d'exemple, les chiffres ont été de 920 000 \$ pour 467 participants.

Cet été, la composante Ateliers d'orientation au travail au Québec recevra la somme totale de 8,1 millions, sans compter qu'un montant additionnel de 2,1 millions sera versé pour financer des projets qui fonctionnent l'année durant.

Le 9 mai dernier, le ministre d'État (Jeunesse) a inauguré officiellement pour la période estivale les 94 Centres d'emploi du Canada pour étudiants situés au Québec. Quatre de ces centres se trouvent dans la région de Montréal, et je peux assurer mon honorable collègue que le personnel de ces centres connaît très bien les difficultés qu'ont les jeunes de Montréal à se trouver des emplois et qu'il fait preuve d'ingéniosité dans ses efforts pour leur venir en aide.

Je mentionnais tout à l'heure que, comme le savent tous les députés, nous vivons actuellement une période économique difficile qui touche le monde entier. J'ai toutefois la conviction que les députés de cette Chambre sont prêts à admettre que la situation des jeunes Canadiens serait beaucoup plus grave si notre gouvernement n'avait pas mis en place des programmes d'aide efficaces. Je ne parle pas seulement des composantes de Défi 91 que je viens de mentionner, mais aussi de certaines autres, telles que la composante Prêts aux étudiants entrepreneurs, laquelle est administrée par la Banque fédérale de développement et qui se veut une source d'aide pour les étudiants entrepreneurs qui veulent créer leurs propres emplois d'été.

L'an dernier au Québec, 276 prêts ont été approuvés pour un total de 688 700 \$, ce qui a donné lieu à la création de 918 emplois d'été. Ce nombre représente une augmentation notable de 72 p. 100 par rapport aux emplois créés l'année précédente. Et cette année, cette composante dispose d'un budget de fonctionnement total de 900 000 \$. De plus, nous allons accorder un autre 805 000 \$ au titre de la composante intitulée Promotion des initiatives privées, laquelle encourage les associations d'entreprises à stimuler la création d'emplois d'été pour étudiants parmi leurs membres et dans le milieu des affaires sans l'aide de subventions salariales.

Nous avons également créé le programme de Stagiaires autochtones qui est offert pendant l'été et qui donne aux étudiants autochtones l'occasion de travailler dans des bureaux d'Emploi et d'Immigration.

Monsieur le Président, en profitant du programme Défi 91, les employeurs de Montréal, et de partout au Canada, auront une occasion extraordinaire d'élever le potentiel de notre future main-d'oeuvre canadienne. Pour les étudiants, comme pour d'autres jeunes, les composantes de Défi répondent à un éventail de besoins en matière d'emploi qui vont de l'aide aux étudiants désireux de lancer une entreprise à des services de counselling pour les étudiants plus jeunes qui hésitent à choisir entre poursuivre leurs études et se joindre à la population active.

Voilà la décision pour laquelle nous nous efforçons d'aider les jeunes de Montréal, et de partout au pays, à choisir entre les études et le marché du travail. Nos programmes constituent des mesures de préparation à l'emploi. Nous ne devons jamais aller par ailleurs jusqu'à encourager les jeunes à trouver un emploi plutôt qu'à poursuivre leurs études. C'est pour cette raison qu'en février 1990 notre gouvernement a lancé son projet L'école avant tout, qui s'échelonne sur cinq ans et pour lequel des affectations de 296 millions de dollars sont prévues. Le taux d'abandon des études dans les établissements scolaires au Canada a atteint le niveau alarmant de 30 p. 100. Et ce pourcentage pourrait être le plus élevé de tous les pays industrialisés. Mon honorable collègue conviendra, j'en suis sûre, que ce chiffre mérite d'être vérifié.

• (1310)

Monsieur le Président, nous savons que d'ici l'an 2000, les deux tiers de tous les nouveaux emplois exigeront des candidats de détenir au moins un diplôme d'études secondaires, et de nombreux emplois exigeront aussi cinq années d'études et de formation postsecondaires.

Les jeunes qui abandonnent leurs études gagneront beaucoup moins que ceux qui détiendront un diplôme d'études secondaires, et il leur sera plus difficile de trouver et de garder un emploi. Les décrocheurs se retrouveront en chômage pendant de plus longues périodes que les autres travailleurs. Ils seront confinés aux emplois peu spécialisés et mal rémunérés ou devront subsister grâce à l'assurance-chômage ou à une autre forme de soutien du revenu. Nous ne devons pas laisser une telle chose se produire, et notre gouvernement s'est engagé à faire tout ce qu'il peut pour aider les jeunes de Montréal et de tous les coins du pays à réaliser leur potentiel intellectuel.

Bien sûr, nous savons que le manque d'instruction n'est pas un obstacle que sur le plan personnel; il peut se traduire par un fardeau beaucoup plus lourd imposé aux